

Amendement

ÉTAPE 1

Informations obligatoires qui seront automatiquement incorporées dans l'amendement

Quel numéro était donné au contrat original? Si aucun, contactez votre section.

Nombre de l'amendement (1er, 2ième...?)

Date effective de l'amendement (aaaa-mm-jj)

Nom du fournisseur

Adresse du fournisseur

Nom de l'approbateur commercial de l'Université:

Nom de l'autorité compétente du projet:

Nom de l'autorité compétente du contrat - approbateur d'approvisionnement:

ÉTAPE 2

Informations concernant l'/les amendement/s à faire au contrat

Amendements que les deux parties souhaitent faire au contrat

Si vous ajoutez du TEMPS, entrez la nouvelle date de fin du contrat. (aaaa-mm-jj)

Si vous ajoutez du TRAVAIL, entrez les services à ajouter au contrat.

Si vous ajoutez de l'ARGENT, entrez les frais supplémentaires qui seront payés au fournisseur.

LE PRÉSENT AMENDEMENT # est conclu le

ENTRE:

, au

Ci-après appelé le «**fournisseur**»

ET :

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA, un établissement d'enseignement postsecondaire constitué en personne morale en vertu de la Loi de l'Université d'Ottawa, L.O. 1965, chapitre 137.

Ci-après appelé l'«**Université**»

A. Les Parties ont conclu un contrat de services identifié par le numéro de contrat suivant
(le «**Contrat**»);

B. Les Parties veulent amender le contrat et l'article amendement au contrat prévaut qu'un amendement écrit est possible.

En contrepartie de l'exécution des accords mutuels dans le présent document, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Les termes en majuscule utilisés mais non définis dans le présent accord ont le sens donné de ceux au contrat.
2. Le présent amendement entre en vigueur à la date d'entrée en vigueur du contrat.
3. Les parties souhaitent modifier le contrat comme suit :

Clause amendée :

Clause ajoutée :

Clause amendée :

Clause ajoutée :

Clause amendée :

Clause ajoutée :

4. Tous les termes et conditions du Contrat, sauf tel que stipule dans le présent amendement, restent valables et en vigueur.
5. Cet amendement doit être considéré comme une partie intégrante au Contrat.
6. S'il y a un conflit entre cet amendement et le Contrat ou par tout amendement antérieur, les termes et conditions de cet amendement prévaudront.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé cet amendement le jour, mois et année mentionné ci-dessus.

Nom du fournisseur:

Par : Je possède l'autorité nécessaire pour lier la société

Signature :

Nom :

Date :

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Signature – autorité compétente du projet :

Nom :

Date :

Signature – Approbateur commercial:

Nom :

Date :

Signature – autorité compétente du contrat :

Nom :

Date :